

Un Manoir de Guyenne



près la fin de la guerre de Cent ans (1453), la vie

sociale des provinces méridionales change profondément. Couverte de Châteaux Forts pour les besoins de défense pendant un siècle, la Guyenne, le danger passé, redécouvre les nécessités et l'agrément du plein air. Apparaissent les fenêtres à meneaux croisés, venant percer les épaisses murailles, les tours polygonales abritant des escaliers à vis, les premiers parterres de fleurs et d'arbustes. Disparaissent en partie, les douves et les hauts murs de défense, rendus par ailleurs impuissants à lutter contre les progrès de l'artillerie.

Tournée désormais vers l'Italie, la noblesse française en revient fortement influencée par les révolutions esthétiques de la terre sacrée des arts. Tandis que le Val de Loire, la Normandie et l'Île de France se couvrent de chefs-d'œuvres somptueux : Chambord, Azay-le-Rideau, Blois et tant d'autres, la Guyenne, infiniment plus pauvre, découvre les charmes plus modestes du manoir. Différent du château, tant du point de vue du droit féodal que de la construction, le manoir est un résidence de plaisance avant d'être un ouvrage défensif ou militaire.

Les manoirs du Sud-ouest se distinguent naturellement des bâtisses du Nord par la nature des matériaux utilisés, mais aussi par leur plan d'ensemble singulier : le logis est rectangulaire, terminé aux angles par des tourelles rondes, certaines en simple encorbellement. Il est le plus souvent intégré dans une cour clôturée de murs, parfois crénelés, percés de meurtrières. Au delà de sa dimension architecturale, le manoir témoigne des évolutions sociales caractéristiques de la fin du Moyen Âge.

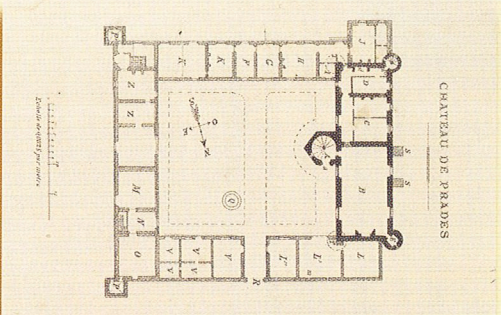
L'ancienne noblesse d'épée, provisoirement privée du métier des armes, est désormais flanquée d'une bourgeoisie issue des parlements dont la constitution en noblesse de robe n'est pas étrangère à l'essor de cette nouvelle forme d'architecture aristocratique.



Vue générale



La grande salle - 1523



Plan d'ensemble du manoir - 1904

Origine et descriptif



n 1497, Marial de CORTÈTE, à la tête d'une fortune considérable, occupe un rang éminent en sa cité natale d'Agén comme magistrat et lieutenant du sénéchal du Roi. Cette année là, il reçoit en fief les terres et le moulin de Prades situés au bord de la Séoune.

Son fils, Bernard de CORTÈTE, entreprend l'édification du manoir en 1521, en partie pour protéger son domaine des pillards venus du Quercy. Achievé en 1523, le manoir diffère notablement de son état actuel.

Le logis seigneurial comprendrait deux étages, surmontés d'un toit élevé et pointu abritant des chambres basses. La cour carrée était simplement entourée d'une enceinte crénelée percée de meurtrières et bornée à l'Est par deux tours carrées.

Rapidement, les fondements de l'édifice se révélèrent insuffisants et, en 1665, le seigneur de l'époque, François de CORTÈTE, décida de soulager l'ouvrage par l'amputation d'un étage et la modification du toit. Pour compenser la perte d'un niveau, les murs d'enceinte servirent d'appui à la construction de dépendances et de salons de réception.

Le corps de logis principal consiste en un rectangle de 30 mètres de long sur 10 de large. Il est terminé aux angles par 4 tourelles rondes, deux de plein pied à l'extérieur, et deux en encorbellement dominant sur la cour.

La grande tour hexagonale sert de cage d'escalier. Elle est percée d'une grande porte d'entrée dans le plus pur style renaissance, cinctée et ornée de deux moulures rondes au-dessous desquelles, sont sculptés cinq losanges. Au dessus, sont sculptées les armes de la famille de CORTÈTE : azur à bande d'or, rempli de gueules et accostée en chef d'une molette d'épéron d'or avec en pointe un quintefeuille d'or, le tout timbré d'un casque surmonté d'une tête de lionne.

La grande salle occupe à droite, la moitié du corps de logis. Longue de 15 mètres, large de huit, elle est éclairée par 4 fenêtres, anciennement à meneaux, en double exposition. Une large cheminée en garnit le fond. Ses jambages sont ornés de

moultres rondes à base prismatique. Son manteau, décoré de moulures, est surmonté d'un cordon en spirale que protège un grand arc de décharge. Un carrelage, formé de petits carreaux losangés et encadrés par deux larges bandes droites, recouvre l'aire de la grande salle dont le plafond, à la française, se compose de poutrelles rapprochées.

Au dessus de cette grande salle, se situe une salle de proportions identiques, dire salle des fêtes. Dès la fin du XVII^{ème} siècle et pendant une partie du suivant, on profita du mur d'enceinte pour y adosser, au Nord, les écuries et les granges, à l'Est, les remises et les celliers, au Sud enfin, une aile résidentielle accueillant des salons de réception.

Les seigneurs de Prades

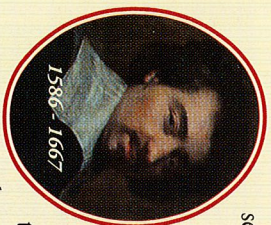


arrivé de CORTÈTE (1455-1521) fonde une famille qui va s'illustrer dans la magistrature, les lettres et le métier des armes. Son fils Bernard, à l'origine de la construction du Manoir, laisse à sa veuve en 1542, dix enfants en bas âge.

Le plus doué d'entre eux, François de CORTÈTE occupe dans la magistrature agenaise le rang distingué de lieutenant juge présidial, de magistrat criminel, ce qui fait de lui le deuxième magistrat de la ville. Il est mêlé aux guerres de religion et prête serment à la ligue catholique en 1589.

Son frère, Marc, gouverneur de Castelculier et héritier du domaine fait sa soumission au Roi Henri IV. Il connaît des revers de fortune tels, que son fils, Jean-Jacques, n'accepte la succession que sous bénéfice d'inventaire et doit vendre de larges pans de son domaine. Il rétablit brillamment les finances du domaine et donne naissance à un fils unique François de CORTÈTE (1586-1667).

Après de longues études littéraires, ce dernier épouse Jeanne de CAUMONT. Or, les deux époux avaient pour arrière grand-père commun Bernard de CORTÈTE, situation rendant nul de plein droit ce premier mariage. Après huit ans de vie commune, la dispense papale est accordée aux époux qui



se marient, en présence de leurs quatre enfants, le 6 juin 1616 en l'église de Lafox. Mais l'histoire de François de CORTÈTE est avant tout celle d'un homme de lettres, celle d'un des plus importants écrivains en langue d'Oc de son temps. Poète et dramaturge, il écrit en dialecte agenais.

Outre trois volumes de poésies, on lui doit trois pièces de théâtre, *Mirramundo*, *Ramounet* et *Sancho Pança al palais del Duc*. Ses œuvres sont aujourd'hui étudiées à la Faculté de lettres occitanes de Toulouse.

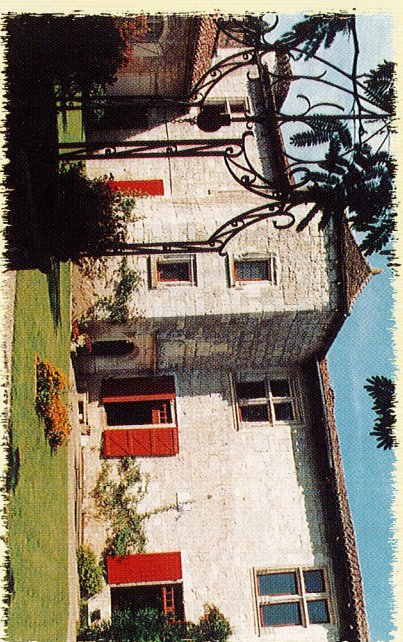
L'héritier de François de CORTÈTE, son fils Jean-Jacques meurt sans héritier mâle. Sa fille, Marie, épouse en 1677 Bernard DAURÉE, descendant d'une vieille famille noble agenaise. Cette union fait passer les terres et le manoir de Prades aux mains de la famille DAURÉE. En 1704, Bernard DAURÉE obtient l'office de lieutenant général d'épée avec le titre nobiliaire de chevalier. Son frère, Maximilien, entré au service des armées de Louis XIV, se couvre de gloire dans les guerres d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne. Les petits fils de Bernard sont officiers du Roi dès l'âge de 14 ans.

L'aîné, Philippe DAURÉE de Prades participe à la victoire de Foenenoy sur les armées anglaises en 1745. Officier brillant et intègre, il est décoré, fait exceptionnel à 26 ans, de la croix de St-Louis. Il meurt en 1800, laissant une fortune considérable à ses héritiers.



Depuis, le manoir de Prades est demeuré dans la même famille, et seule la transmission du domaine par les femmes, à partir du milieu du siècle dernier, aura une influence sur le nom de ses propriétaires.

Monument historique Le Manoir de Prades



47240 Lafox

